



Communiqué de presse

Fédération du Parti Socialiste
de Haute -Savoie
8 rue Louis Armand BP 830
74016 ANNECY Cedex
Tél. : 04 50 09 68 83

Parti Socialiste

www.ps74.org

fede74@parti-socialiste.fr

Annecy, le 21 décembre 2009

La Fédération socialiste de Haute-Savoie propose une analyse du dernier « bulletin du marché de l'emploi en Haute-Savoie » publié par le Pôle emploi.

La crise est encore devant nous, tant dans son volet économique que social. Le nombre de demandeurs d'emploi en Haute-Savoie ne cesse d'augmenter (+5,9%) : on compte, fin octobre, 30 934 demandeurs d'emploi en catégorie A, 40 550 en ajoutant ceux ayant exercé une activité réduite. On note dans le même temps un affaissement constant des offres d'emplois. Les perspectives d'une amélioration ne sont pas à l'ordre du jour, le marché de l'emploi haut-savoyard se trouvant en situation de dépendance vis-à-vis de l'activité touristique et du marché de l'emploi suisse.

Qui sont les nouveaux inscrits et quelles sont les raisons de leur inscription au Pôle emploi au mois d'octobre ?

**« Les motifs d'inscription à Pôle Emploi ont été
- pour 43 % des fins de contrat ou de missions d'intérim ». ***

Analyse du PS : Cette donnée met en évidence la vision pessimiste de l'avenir de la part du monde entrepreneurial : il ne renouvelle même plus CDD et missions d'intérim ! C'est dire la morosité du marché économique.

- « pour 14,3 % des licenciements (dont la moitié des licenciements pour motif économique) ».

Analyse du PS : Pour la moitié restante, on peut avancer qu'il s'agit de ruptures de contrats négociées. Suivant cette disposition particulière, les entrepreneurs ne sont pas tenus à un préavis de deux mois. Préavis de deux mois qu'ils doivent verser au Pôle emploi en cas de licenciement économique.

- « pour 6,2 % des reprises d'activité (femmes revenant sur le marché) ».

Analyse du PS : Ce taux peut-être expliqué par les fins des congés de maternité qui ont fait suite à un pic de natalité en 2006. Néanmoins, il montre également les difficultés financières des ménages et leurs inquiétudes face à la situation économique. Le retour des femmes sur le marché du travail répond au chômage partiel du conjoint, à son licenciement économique, à une baisse de pouvoir d'achat du foyer.

.../...

* Les citations sont issues du bulletin du marché de l'emploi en Haute-Savoie que nous a fait parvenir le Pôle emploi.

- « ***pour 5,6 % des 1ères entrées sur le marché du travail (pour la plupart jeunes moins de 25 ans)*** ».

Analyse du PS : Cette nouvelle augmentation est inquiétante. Elle signifie que les jeunes, faute d'avoir trouvé un emploi au mois de septembre ou d'octobre, s'inscrivent, en désespoir de cause au Pôle emploi. De plus, les embauches se faisant cycliquement en septembre et en janvier, on peut penser que ces jeunes sont restés et resteront en recherche d'emploi pour les mois de novembre et décembre. A noter que ces jeunes, n'ayant encore jamais travaillé, ne sont pas indemnisés et sont exclus des dispositions d'extension du RSA donc dépendants de la solidarité familiale.

La Haute-Savoie détruit ses emplois !

Il est fait état dans le bulletin du marché de l'emploi en Haute-Savoie d' « ***une destruction nette de 8 500 postes de travail*** » : la Haute-Savoie détruit ses emplois ! **Analyse du PS** : Cette donnée mise en parallèle avec la baisse des offres d'emploi (« -27,1% en un an ») montre nettement la dégradation du nombre d'offres d'emploi en Haute-Savoie.

Par ailleurs, le déficit d'offres d'emploi doit permettre de lever l'idée commune selon laquelle les chômeurs sont responsables de leur état : faute d'offre il ne peut y avoir de leur part de refus d'emploi.

« ***Quelles sont perspectives pour la Haute-Savoie ?*** » : des dépendances !

Une dépendance à l'activité touristique

« ***Grâce à ses emplois non dé-localisables, bi-saisonniers, dynamisés par les exonérations de la loi TEPA et la réduction de la TVA, le Tourisme, est plus que jamais « le fer de lance contre la crise et le booster de la reprise».*** Surtout à l'orée de la saison d'hiver. Il peut créer 2 à 3000 emplois durables en très peu de temps. »

Analyse du PS : Il est important de rappeler que l'activité touristique est pro-cyclique, c'est-à-dire qu'elle suit l'activité économique. Or les taux de réservations hôtelières annoncés à la baisse pour cette prochaine saison d'hiver (-11%) ne laissent pas envisager une activité si dynamique que cela. Quid du tourisme quand l'ensemble de la population voit son pouvoir d'achat s'amputer et son inquiétude pour l'avenir monter ? Les loisirs sont une des premières dépenses sorties du budget familial.

En outre, les emplois saisonniers sont souvent des emplois « d'habités » : ce sont souvent les mêmes personnes qui occupent les emplois saison après saison. Pour beaucoup également, ils viennent d'autres départements pour effectuer leur saison, ils ne sont donc pas inscrits au emploi en Haute-Savoie. Ce qui minimise l'impact potentiel de cette activité sur le taux de chômage de notre département.

Par ailleurs, peut-on considérer les emplois saisonniers comme des « emplois durables » s'il n'y a pas de bi-saisonnalité garantie sur notre territoire ?

De plus, compter sur les exonérations de la loi TEPA et de la réduction de la TVA pour les restaurateurs est une incohérence. L'inefficacité de ces mesures pour la création d'emploi n'est plus à démontrer. L'une favorisant les heures supplémentaires, l'autre n'étant point contraignante.

Une dépendance au marché de l'emploi suisse

« Les emplois suisses (Genève, Vaud, Valais) constituent une autre chance. »

Analyse du PS : Attention : le bassin genevois connaît aussi la crise ! Le rythme de croissance des offres d'emploi indiqué de « +2,7% par an » est un rythme d'avant crise, il y a un fort risque d'affaiblissement. On note déjà une augmentation du chômage sur le bassin genevois (+1,1% au mois d'octobre, +21,8% sur l'année). De plus, la montée du populisme en Suisse peut également être un frein à l'embauche de frontaliers.

Un pari sur la relocalisation d'emplois industriels

« Parallèlement le Gouvernement français fait le pari d'une politique de relocalisation en faveur de l'Industrie [...] 2 à 3000 emplois pourraient être rapatriés ».

Analyse du PS : Si on note effectivement fin des délocalisations des emplois dans l'industrie, celle-ci peut être expliquée par la multiplication de l'espionnage industriel dans les pays émergents et donc la multiplication des contrefaçons. Produire en France est plus sécurisant de ce point de vue, néanmoins le chiffre de 2 à 3000 emplois paraît sur-évalué par rapport à ce fait qui reste marginal.

On peut avancer qu'une éventuelle diminution des destructions d'emploi sera plus liée à des non-délocalisations qu'à un phénomène d'embauche lié à des relocalisations.

Par ailleurs, l'analyse avancée par le Pôle emploi ne prend pas en compte en ce qui concerne l'industrie automobile, de la baisse de la prime à la casse. Même si celle-ci ne va pas disparaître totalement, sa baisse de 1000 à 700 euros va avoir un impact important sur les commandes de voitures neuves. En effet, cette baisse est un mauvais signal pour les ménages qui seront moins enclins à se lancer dans un tel investissement.

Or, l'industrie haut-savoiarde repose pour beaucoup sur la mécatronique. On ne peut qu'être pessimiste pour l'avenir et envisager une baisse de l'emploi industriel en intérim et en CDD. Dans la vallée de l'Arve, les emplois intérimaires qui servaient jusqu'alors de variable d'ajustement ont disparu. L'emploi temporaire (CDD) risque de prendre le relais de cette politique négative de l'emploi même si une reprise temporaire de ces contrats est perceptible sur ce mois d'octobre.

De plus, on peut raisonnablement penser que, si des destructions d'emploi adviennent dans les prochains mois, celles-ci seront le fait d'entreprises qui cessent leur activité.

On ne peut que regretter que l'aide à l'industrie automobile mise en place par le gouvernement n'ait permis de contenir la crise de façon temporaire. Il aurait été plus efficace de mettre en place un plan favorisant l'innovation et la reconversion des entreprises comme proposé par les socialistes.

Il est important de souligner que les seules perspectives d'emploi en Haute-Savoie, proposées par Pôle emploi, reposent sur des filières économiques sur lesquelles les politiques semblent n'avoir aucune prise directe: le tourisme et le travail frontalier.

Cette vision qui semble exonérer la majorité départementale des responsabilités de la crise est inexacte. Le département n'a pas su anticiper quand la croissance économique était encore là. Il s'est laissé bercer par les lauriers du plein emploi, incapable de se projeter dans l'avenir. C'est une faute d'anticipation, alors que l'alarme avait été déjà sonnée avant la crise par les syndicats. Le Conseil Régional quand à lui a proposé à plusieurs reprises au Conseil Général des partenariats toujours déclinés par ce dernier.